

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 SEPTEMBRE 2025

Extrait du Registre des Délibérations
Délibération n°6

OBJET : EPICERIE SOCIALE : SUBVENTION 2025

Le président certifie
sous sa responsabilité
la caractère exécutoire
de cet acte.

En exercice : 17
membres

Présent(s) : 13

Pouvoir(s) : 4

Absent(s) : 4

Délibération
comportant
1 page(s),
0 annexe(s)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le dix-huit septembre deux mille vingt-cinq, 19h00, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET.

Présents : René PONTET, Simone GUEYDON, Henri BURNICHON, Nathalie CHANFRAY, Angélique GONIN-CHARTIER, Daniel DUMONTET, Patricia PIVOT, Charles MAGDINIER, Christine LABROSSE-AUROUX, Jeanne PETIT, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, José MARTINEZ, Christiane MONTIBERT

Pouvoirs : Jean-François TEIL (pouvoir à Angélique GONIN-CHARTIER), Laurence PIERRAT (pouvoir à Henri BURNICHON), Roger GOUTAILLER (pouvoir à René PONTET), Marie-Jeanne DUBOIS (pouvoir à Jeanne PETIT)

Excusés : Jean-François TEIL, Laurence PIERRAT, Roger GOUTAILLER, Marie-Jeanne DUBOIS

Depuis janvier 2012, l'Epicerie Sociale est gérée par une association composée des CCAS de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Amplepuis-Thizy, de 4 associations caritatives, et de personnes bénévoles.

L'appel à cotisations est calculé par moitié au nombre de bénéficiaires 2024 de la commune pour le nombre d'habitants d'Amplepuis.

En 2024, 68 familles originaires d'Amplepuis ont fréquenté l'Epicerie :

PERSONNES SEULES	FAMILLES MONOPARENTALES	COUPLE SANS ENFANT	COUPLE AVEC ENFANTS
33	23	3	9

Afin d'assurer le fonctionnement de l'Epicerie Sociale, l'Association sollicite une subvention de **4 722.66 €** pour l'année 2025.

Le Conseil d'Administration **APPROUVE** la subvention demandée
Adopté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 18 septembre 2025

La secrétaire de séance
Angélique GONIN-CHARTIER



Le Président
René PONTET

